



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE - PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2023-2030

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée QUE:

Lors de la séance ordinaire du 13 septembre 2022, le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut a adopté le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030.

Conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les assemblées de consultation publique portant sur le projet de PGMR se tiendront aux dates, heures et lieux indiqués ci-dessous :

Jeudi, le 10 novembre 2022 à 14 h
Place des citoyens
999, Boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N4

Vendredi, le 11 novembre 2022 à 18 h
Chalet Bellevue
27, rue Bellevue
Morin-Heights (Québec) J0R 1H0

Les assemblées de consultation seront également diffusées sur la page facebook de la MRC : [MRC des Pays-d'en-Haut | Facebook](#). Tout intéressé peut interagir et poser des questions en direct en commentant sous la séance.

Ces assemblées de consultation publique ont pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet. Les personnes qui le souhaitent peuvent déposer un mémoire en le faisant parvenir par courriel à Mme Virginie Roger au vroger@mrcpdh.org. La date limite pour soumettre un mémoire est le 3 novembre 2022.

Ledit projet peut être consulté au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, rue Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités constituantes de ladite MRC des Pays-d'en-Haut et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau. Le sommaire du projet PGMR ainsi que le projet complet sont disponibles sur le site internet de la MRC : [Plan de gestion des matières résiduelles - MRC des Pays-d'en-Haut \(lespaysdenhaut.com\)](#)

Fait à Sainte-Adèle, le 21 septembre 2022.

Jackline Williams

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jackline Williams soussigné(e), de la Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le 21 septembre 2022, entre 9h00 et 10h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 septembre 2022.